Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral de 2025 30 juillet 2024



Liste de recommandations :

Recommandation 1 : Que l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition, annoncée dans le budget de 2021 et établie à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), soit renouvelée en tant qu'initiative permanente de la Stratégie nationale sur le logement.

Dans le budget de 2025, nous recommandons d'accorder à cette initiative un montant de :

- 250 millions de dollars de fonds pour les dépenses de capital;
- 75 millions de dollars de financement opérationnel supplémentaire pour les nouvelles constructions.

Recommandation 2 : Stabiliser le secteur des maisons d'hébergement et des logements de transition pour les victimes de la violence envers les femmes et combler les lacunes fondamentales du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre en finançant de manière adéquate les principales organisations communautaires, féministes et de défense des survivants. Nous recommandons l'allocation de 120 millions de dollars en fonds opérationnels du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres Canada (FEGC) pour trois ans pour les maisons d'hébergement et les maisons de transition pour les victimes de la violence à l'égard des femmes, similaires au financement accordé par le biais du programme de financement de réponse et de relance de FEGC.

Recommandation 3 : Un engagement de créer et de financer un commissaire chargé de la lutte contre la violence fondée sur le sexe, qui servira de mécanisme de responsabilisation pour contrôler et rendre compte de la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre et de la stratégie fédérale pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe. Nous envisageons que le commissaire chargé de la lutte contre la violence fondée sur le sexe dispose de pouvoirs similaires à ceux d'une institution d'ombudsman.

Recommandation 4 : Un investissement initial d'un million de dollars pour FEGC et Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour lancer des consultations sur l'élaboration d'une stratégie nationale pour la main-d'œuvre victime de violence fondée sur le genre qui aborde les questions du travail précaire, de l'accès à des salaires décents, des pensions, des avantages sociaux et des soutiens pour les travailleurs, ainsi que les questions de maintien en poste et de recrutement.

À propos d'Hébergement Femmes Canada

Hébergement Femmes Canada (HFC) est une voix forte, unifiée et pancanadienne sur la question de la violence envers les femmes. HFC regroupe 16 organisations provinciales et territoriales de maisons d'hébergement et soutient plus de 600 maisons d'hébergement à travers le pays pour les femmes et les enfants fuyant la violence. HFC renforce la sensibilisation afin de garantir que les politiques, les lois et les règlements s'appuient sur les expériences et les points de vue de nos membres. HFC met en relation des personnes compétentes et dévouées d'un océan à l'autre, afin que de nouvelles idées naissent, que les pratiques exemplaires soient promues et transférées, et que les personnes qui travaillent dans notre domaine éprouvant se sentent plus reliées et soutenues. Tout cela contribue à garantir que les femmes et les enfants qui se tournent vers les maisons d'hébergement et les maisons de transition reçoivent le soutien le plus efficace et le plus compatissant possible.

Justification des recommandations

Recommandation 1 : Nécessité de renouveler l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition

Dans tout le pays, les maisons d'hébergement pour les victimes de la violence envers les femmes refusent près de 1 000 femmes et enfants chaque nuit, faute de place¹. De tous les programmes relevant de la Stratégie nationale sur le logement (SNL), l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition a été la plus efficace pour répondre aux besoins des femmes et de leurs enfants.

L'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition représente un investissement de 250 millions de dollars qui soutient la construction, la rénovation et la réparation de lits d'hébergement et d'unités de logement de transition. Il est essentiel de noter que le programme a alloué des fonds à la fois pour les coûts d'investissement et les coûts opérationnels supplémentaires.

Plus d'un milliard de dollars ont été demandés à l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition par des refuges qui offrent un espace d'hébergement sécuritaire et abordable aux femmes et aux enfants fuyant la violence. Ce financement est quatre fois supérieur au financement accordé. De nombreux projets prêts à démarrer, soutenus par d'autres ordres de gouvernement et financièrement réalisables n'ont pas été financés, simplement parce que l'Initiative ne disposait pas d'assez d'argent.

Il est de notoriété publique que la pandémie de COVID s'est accompagnée d'une augmentation des taux de violence envers les femmes. Pour les femmes et les enfants qui vivent dans la

¹ Schwan, K., M. Vaccaro, L. Reid, N. Ali et K. Baig (2021). L'enquête pancanadienne sur le besoin en logement et l'itinérance chez les femmes. Toronto (Ontario) : Observatoire canadien sur l'itinérance.

violence, l'angoisse est indescriptible. En moyenne, une femme est tuée tous les cinq jours par un partenaire intime actuel ou passé².

Les refuges jouent un rôle clé dans le continuum de services dont les femmes et les enfants ont désespérément besoin pour fuir la violence et reconstruire leur vie. Les refuges offrent bien plus qu'un endroit sécuritaire où séjourner. Ils fournissent des services et des ressources vitales qui permettent aux femmes et à leurs enfants qui ont été victimes d'abus de se remettre de cette violence, de retrouver l'estime de soi et de prendre des mesures pour retrouver une vie autodéterminée et indépendante.

Pour ces raisons, nous recommandons vivement que l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition fasse partie intégrante de la SNL et qu'un financement de l'ordre de 325 millions de dollars soit accordé à cette Initiative dans le budget de 2025.

Recommandation 2 : Besoin de fonds de stabilisation pour les maisons d'hébergement pour les victimes de la violence envers les femmes

Les maisons d'hébergement et les maisons de transition pour les victimes de la violence envers les femmes sont en crise. Les demandes qu'ils reçoivent sont plus importantes que jamais, mais l'augmentation des coûts de fonctionnement, la diminution des dons³ et la fin du financement de reprise après la pandémie signifient que la situation financière des maisons d'hébergement pour les victimes de violences envers les femmes est désastreuse dans tout le pays. En tant qu'organisation ayant administré le financement de réponse et de relance à la suite de la COVID-19, nous avons entendu directement les refuges parler de l'incidence positive de ces fonds, ainsi que de la difficulté de continuer à fonctionner à leur niveau actuel avec la perte de ces revenus.

HFC a distribué environ 135 millions de dollars sur trois ans et demi à plus de 300 organisations de maisons d'hébergement à travers le pays, ce qui a apporté une plus grande stabilité au secteur des maisons d'hébergement pour les victimes de la violence envers les femmes. Même si nous ne sommes pas au cœur d'une pandémie de santé émergente et changeante, les maisons d'hébergement sont confrontées chaque jour à l'épidémie de violence fondée sur le genre. Compte tenu des questions soulevées ci-dessus, ainsi que des conséquences psychologiques subies par les travailleurs du secteur des maisons d'hébergement au cours des quatre dernières années⁴, nous avons besoin d'un financement continu pour garantir que les

² Andermann, A. et collab. (2021) Interventions fondées sur des données probantes et pratiques exemplaires en matière de soutien apporté aux femmes en situation ou à risque d'itinérance : examen de la portée avec analyse fondée sur le sexe et l'équité Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada : Recherche, politiques et pratiques. 41:1

³ CanaDon. (2024) « Rapport sur les dons 2024 : De la déconnexion à l'action collective » CanaDon. https://www.canadahelps.org/fr/le-rapport-sur-les-dons/

⁴ Hoogendam, R. et K. Maki (2024) « Exode des cerveaux féministes : Problèmes liés au travail et au bien-être du personnel dans le secteur des maisons d'hébergement » Ottawa (Ontario) : Hébergement femmes Canada. https://endvaw.ca/wp-content/uploads/2024/03/ECF-rapport-final.pdf

refuges puissent continuer à offrir un service de haute qualité aux personnes fuyant la violence. Avec la fin des fonds accordés à la lutte contre la pandémie, nous avons déjà vu des organisations réduire leur programmation, licencier du personnel, réduire le nombre de places dans les maisons d'hébergement et exprimer leur inquiétude quant à la possibilité de garder leurs portes ouvertes. Chaque jour, un grand nombre de personnes sont refusées dans les maisons d'hébergement en raison du manque de lits disponibles. Selon Statistique Canada, en une seule journée en 2023, 918 femmes et enfants ont été refusés dans des maisons d'hébergement parce que ces dernières fonctionnaient déjà à plein rendement⁵. Ce nombre continuera d'augmenter en l'absence de fonds destinés à stabiliser le secteur. Nous recommandons un montant de 120 millions de dollars sur trois ans comme étant le minimum nécessaire pour que les maisons d'hébergement restent ouvertes et fonctionnent efficacement dans tout le pays.

Ce qui est nécessaire pour stabiliser le secteur :

- Un financement opérationnel flexible avec un engagement à maintenir pendant les trois années restantes du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre.
- Un modèle de financement qui va au-delà du financement par projet et couvre les coûts opérationnels tout en permettant une certaine flexibilité.
- Financement reflétant les augmentations du coût de la vie et l'inflation.
- Combler les lacunes importantes en matière de services dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques, y compris les territoires.
- Reconnaissance de l'expertise d'organisations communautaires de longue date, féministes, au service des survivants et de la base.

Recommandation 3 : Mécanisme de responsabilisation pour le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre et la stratégie fédérale pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe

Pour que le Plan d'action national atteigne ses objectifs ambitieux, il faut qu'un organisme indépendant soit chargé de la surveillance et de l'obligation de rendre compte. La recommandation V.17 de la Commission des pertes massives (CPM) appelle à la mise en place d'un cadre national de reddition de comptes. La CPM recommande que :

(a) Le gouvernement fédéral doit créer par voie législative un commissaire indépendant et impartial chargé de la lutte contre la violence fondée sur le genre, doté

⁵ Statistique Canada. (2023). Tendances en matière de violence familiale et de violence entre partenaires intimes au Canada, affaires déclarées par la police, 2022 Le Quotidien. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/231121/dq231121b-fra.htm.

d'un financement adéquat et stable et de pouvoirs effectifs, y compris la responsabilité de présenter un rapport annuel au Parlement.

(b) Le gouvernement fédéral élabore le mandat du commissaire chargé de la lutte contre la violence fondée sur le genre en consultation avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les femmes survivantes, y compris les femmes issues de collectivités marginalisées et précaires, et le secteur de la défense et de l'aide en matière de violence fondée sur le genre⁶.

Pour répondre à la recommandation de la CPM, le gouvernement devrait s'engager à créer et à financer un poste de commissaire chargé de la lutte contre la violence fondée sur le genre, doté de pouvoirs similaires à ceux d'une institution d'ombudsman. Cette institution aurait des pouvoirs plus étendus que la simple supervision du PAN, notamment en veillant à ce que le Canada respecte ses obligations internationales (p. ex., la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les recommandations du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes et les filles), et elle apporterait la transparence et la responsabilité nécessaires au PAN et à la stratégie fédérale pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe. L'amélioration de la transparence et de l'obligation de rendre compte permet d'accroître l'uniformité entre les administrations et de faire part des pratiques exemplaires ou des stratégies efficaces au niveau national.

Recommandation 4 : Nécessité d'un investissement initial dans une stratégie nationale pour la main-d'œuvre victime de violence fondée sur le genre

De 2022 à 2024, HFC a entrepris une étude sur les questions de travail et le bien-être des travailleurs dans le secteur des maisons d'hébergement pour les victimes de la violence envers les femmes⁷. Cette étude a mis en évidence un problème de longue date dans le secteur, qui s'est aggravé avec l'augmentation des taux et de la gravité de la violence dans le contexte de la pandémie. Si les problèmes de main-d'œuvre ne sont pas nouveaux, les organisations sont de plus en plus incapables de recruter et de conserver du personnel pour effectuer ce travail essentiel. Les refuges ne sont pas en mesure de rivaliser avec d'autres secteurs pour recruter des travailleurs en raison des faibles taux de rémunération et de la difficulté du travail, en particulier avec les agences gouvernementales. Si l'augmentation du financement représente un moyen de résoudre la crise croissante de la main-d'œuvre, nous devons également élaborer une stratégie nationale pour la main-d'œuvre du secteur de la lutte contre la violence.

⁶ Commission des pertes massives. (2023) « Rapport final de la Commission des pertes massives : Résumé et Recommandations ». https://commissiondespertesmassives.ca/files/documents/Redresser-la-barre-ensemble-Re%CC%81sume%CC%81-et-recommandations.pdf

⁷ Hoogendam, R. et K. Maki (2024) « Exode des cerveaux féministes : Problèmes liés au travail et au bien-être du personnel dans le secteur des maisons d'hébergement » Ottawa (Ontario) : Hébergement femmes Canada. https://endvaw.ca/wp-content/uploads/2024/03/ECF-rapport-final.pdf

Le travail de soins a fait l'objet d'une attention accrue, notamment grâce à l'engagement pris par le gouvernement fédéral en 2024 de lancer des consultations en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale sur la prestation de soins. Bien qu'il s'agisse d'un travail similaire à celui des soins (fortement sexospécifique et composé d'un grand nombre de femmes noires, autochtones et d'autres femmes de couleur⁸), le travail lié à la violence fondée sur le genre n'a pas été abordé dans les discussions sur l'économie des soins. Le gouvernement de l'Ontario s'est récemment engagé à mettre en place une stratégie pour la main-d'œuvre des maisons d'hébergement, que nous considérons comme une possibilité d'investissement similaire dans l'ensemble du pays. Nous recommandons qu'au niveau national, la stratégie de l'Ontario soit élargie pour englober un plus grand nombre de travailleurs de la lutte contre la violence, y compris ceux des organisations de lutte contre la violence sexuelle et domestique.

Cette stratégie doit porter sur les domaines suivants :

- Les conditions de travail précaires et le manque de sécurité de l'emploi qui résultent d'un financement à court terme et basé sur des projets.
- Le manque d'accès aux pensions, aux prestations et aux aides pour les travailleurs.
- Incohérences dans les salaires et la rémunération et lacunes liées au paiement d'un salaire décent et à la garantie d'un travail décent.
- Les défis sectoriels actuels en matière de recrutement et de maintien en poste du personnel.
- La dévalorisation du travail de prestation de soins, sa nature fortement sexospécifique et la surreprésentation des femmes noires, autochtones et autres femmes de couleur dans des conditions de travail précaires.
- Les préoccupations en matière de santé et de sécurité au travail dans le cadre de la lutte contre la violence, en particulier les effets psychologiques sur la santé et la sécurité résultant d'une exposition permanente aux traumatismes, tels que l'usure de compassion et le traumatisme indirect.

⁸ Fernandes, S. et S. Lanthier (2024). Feuille de route pour le renforcement du personnel du secteur de la violence fondée sur le genre Ottawa (Ontario): Association canadienne pour mettre fin à la violence. https://fr.endingviolencecanada.org/wp-content/uploads/2024/03/building-supports-1-Feuille-de-Route-2.pdf